



CONSEIL METROPOLITAIN

Lundi 4 avril 2022

Point n° 10 : Désignation dans une Commission d'étude thématique.

Monsieur Claude BEBON, Conseiller Municipal de la Commune de Scy-Chazelles, a fait part de son souhait de s'inscrire dans la Commission Déchets.

Il est donc proposé au Conseil de désigner Monsieur BEBON en qualité de membre à titre consultatif de la Commission souhaitée.

Commission consultée : Bureau.

Il est donc proposé au Conseil métropolitain l'adoption de la motion suivante :

MOTION

—

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 12 juillet 2021 portant constitution des Commissions d'étude thématiques,
VU le souhait de Monsieur Claude BEBON, Conseiller Municipal de la Commune de Scy-Chazelles, de s'inscrire dans la Commission Déchets,

DECIDE de compléter la délibération du Conseil métropolitain en date du 12 juillet 2021 en procédant à la désignation de Monsieur Claude BEBON en qualité de membre à titre consultatif de la Commission Déchets.